



2021-2022

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ARTISTES & ÉQUIPES ARTISTIQUES

Dans le cadre du "Soutien aux dispositifs
d'accompagnement pour la culture" de la
Direction générale des médias et des industries
culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture



QUOI ?

Un accompagnement entièrement financé pour 6 jeunes artistes indépendants et 6 jeunes équipes artistiques.

COMMENT ?

Une alternance d'accompagnement individuel et d'accompagnement collectif. Organisation en trois volets : un pour les structures, un pour les indépendants et un commun.

OÙ ?

À Caen pour les journées collectives, dans les locaux des bénéficiaires ou au Marchepied pour les temps individuels.

QUI ?

L'équipe du Marchepied et un des intervenant.s extérieur.s.

QUAND ?

Entre janvier et septembre 2022.

LE FINANCEMENT

Ce dispositif est financé à 50% par la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles du ministère de la Culture. Il est cofinancé par le Marchepied et ses partenaires : la DRAC de Normandie, la Région Normandie, le Département du Calvados, la Ville de Caen.

Nous proposons un accompagnement entièrement financé pour les structures et artistes.



1- VOLET STRUCTURES

DEUX JOURNÉES COLLECTIVES

Gestion des ressources humaines : le recrutement, l'embauche, la durée du travail, le contrat de travail, la convention collective.

Gestion d'équipe : la posture de dirigeant, les besoins des salariés, le changement, l'organisation du travail, comment déléguer ?

UNE JOURNÉE ET DEMIE INDIVIDUELLE

Définition des thématiques abordées en fonction de chaque projet parmi les suivantes

Gestion des ressources humaines : les contrats de travail, les fiches de postes, l'organigramme, les besoins en ressources humaines, les compétences à acquérir, le développement des compétences.

Gestion d'équipe et organisation : la répartition des tâches et des postes de travail, rôle et responsabilité de chacun, la mutualisation de l'emploi, le développement de la coopération, l'animation de réunion et la prise de décision sous forme coopérative.

Gestion économique et financière : les budgets (association, projet, etc.), le plan de trésorerie, l'amortissement, le bilan et le compte de résultat, la fiscalité.

LE PUBLIC

Les très petites entreprises du secteur culturel remplissant les conditions suivantes :

- avoir moins de 6 ans d'existence,
- être implanté en Normandie,
- être un employeur (0-2 ETP),
- avoir un projet professionnel avéré.

Tous les secteurs d'activités du champ culturel sont les bienvenus, ainsi que toutes les formes juridiques (association, SCOP, SCIC, SARL, etc.) et toutes personnes de la structure (porteur de projet, bénévole, salarié).

2- VOLET INDÉPENDANT.E.S

UNE JOURNÉE COLLECTIVE

Pour aborder ensemble : le droit d'auteur, le statut fiscal et social de l'auteur, la note d'auteur, les sociétés collectives de gestion de droits, les déclarations annuelles, être diffuseur d'une oeuvre, le réseau des arts visuels.

TROIS RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Définition des thématiques abordées en fonction de chaque projet parmi les suivantes

L'administratif : création/modification du statut d'artiste auteur, les déclarations sociales et fiscales, les contrats de cession des droits, le cumul des statuts.

La construction du projet artistique : définir son projet, le mettre en mots, identifier le réseau.

Exercice de l'activité : résidences et appels à projet, formation, cumul d'activités, ateliers, expositions, stratégie de communication.

LE PUBLIC

Les artistes indépendants remplissant les conditions suivantes :

- être immatriculé auprès de l'URSSAF Limousin depuis moins de 6 ans, ou avoir l'intention de s'immatriculer au premier trimestre 2022
- avoir un projet professionnel avéré (activité artistique = activité principale ou en passe de le devenir).



3- VOLET COMMUN

Ce volet regroupe les participants "structures" et "indépendants" pour une demie journée de rencontre, d'échange et de bilan.

MISE EN RÉSEAU DES PARTICIPANTS

Temps de rencontre : présentation des projets et échange de pratiques entre les structures et les artistes indépendants.

RESTITUTION CROISÉE DES CONNAISSANCES

Chaque participant présente un élément qui l'a marqué au cours de son accompagnement et le partage avec les autres.

BILAN

Cette demie journée permet de faire un bilan collectif et "à chaud" de l'accompagnement.



L'EXPÉRIENCE DU MARCHEPIED

Innover, proposer, coopérer, agir pour renforcer le soutien aux projets culturels, sont les moteurs de l'équipe du Marchepied.

L'ESPACE RESSOURCE

Le Marchepied est Point d'Appui à la Vie Associative et également Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles.

L'ACCOMPAGNEMENT

La Marchepied accompagne toute l'année de nombreux projets dans leur développement ou sur des besoins plus ponctuels (70 adhérents) dans toutes les disciplines artistiques.

Nous réalisons des missions d'accompagnement dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) et d'Appuis-Conseils.

LA FORMATION

Le Marchepied met en place des formations à la carte sur les thématiques suivantes : techniques de recherches de financements, aspects économiques et financiers, gestion des ressources humaines, gestion d'équipe, le statut de l'artiste indépendant, etc.

Nous co-animons le Certificat de Formation à la Gestion Associative.

COMMENT PARTICIPER ?

Contactez-nous au **02.31.44.25.92** ou sur **contact@lemarchepied.com** avant le **30 novembre 2021**.

Bénéficiaires : 6 structures pour le volet 1 + 6 artistes pour le volet 2.

Prérequis : disponibilité sur les journées collectives.

Nous constituerons le groupe en favorisant la mixité (h/f, secteur d'activité...).